

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT SAISONNIERS 2026

La Ville de BIESHEIM organise les promenades en barques sur la rivière du Giessen, pour la période estivale 2026. Dans ce cadre, elle recherche plusieurs bateliers saisonniers.

Vous êtes majeur, étudiant et motivé, citoyen de BIESHEIM ou d'une autre commune du territoire, venez rejoindre une équipe dynamique.

Batelier pour les promenades en barques

Date / période de recrutement : **du 26 juin au 30 août 2026** (du mercredi au dimanche et jours fériés)

→ ***Engagement vivement souhaité sur toute la période estivale***

Type de recrutement : agent saisonnier, âgé de plus de 18 ans, citoyen de Biesheim ou d'une autre commune du territoire.

Missions :

- batelier : conduite et maniement d'une barque à moteur électrique après une formation préalable
- accueil des visiteurs, partage des consignes de sécurité, visite commentée, présentation de la faune et flore durant la promenade sur le Giessen visant à valoriser le parcours
- mission complémentaire : gestion de la caisse ; entretien des barques

Temps de travail : en fonction des besoins

Lieu d'affectation : Pôle Technique/ Service logistique, locations et manifestations

Rémunération : rémunération statutaire au taux horaire + 10% au titre des congés payés

Formations préalables :

- Formation aux premiers secours (type PSC1, AFPS, SST) - *diplôme à joindre à la candidature pour le postulant déjà formé*
- formation équivalente à l'Attestation Spéciale Passagers ASP réalisée au sein de la collectivité.
Le coût de ces formations sera pris en charge par la Ville de BIESHEIM.

Le service Ressources Humaines de la mairie reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.